

PREFET DE LA REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
de Bourgogne-Franche-Comté

Service régional de l'alimentation

Affaire suivie par : Josette CHAUVIN
Catherine DUBREUIL
Tél : 03.80.39.31.55
Fax : 03.80.67.40.27
Mel : sral.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

MILLON PEPINIERES
12 bis rue du Puits Noblot
89600 CHEU

Dijon, le 14 juin 2019

N/Ref. : SJ/BB n° D-869
Objet : Transmission du rapport d'inspection
PJ : - Rapport d'inspection n° 19-030791

Monsieur,

A la suite de l'inspection effectuée le 29 mai 2019 dans votre établissement par madame Josette CHAUVIN, inspectrice de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, un rapport d'inspection concernant le dispositif « Passeport Phytosanitaire Européen » n° 19-030791 reprenant les différents constats réalisés a été rédigé et vous est transmis ci-joint.

Ce rapport d'inspection ne fait état d'aucune non-conformité sur les points inspectés par rapport à la réglementation citée dans le rapport d'inspection.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur régional et par délégation,
Le chef du service régional de l'alimentation,



Sophie JACQUET